

Bien que quatre Canadiens sur cinq (78 %) aient effectué des dons d'un montant moyen de 259 \$ à des organismes de bienfaisance ou à des organismes sans but lucratif, tous ces donateurs n'ont pas demandé leur crédit d'impôt, selon l'Enquête nationale sur les dons, le bénévolat et la participation¹ de 2000. Cette fiche de renseignements traite des relations entre les crédits d'impôt accordés par les gouvernements et l'attitude des Canadiens face aux dons.

Combien de personnes donnent-elles combien?

Bien que 13 % des donateurs seulement aient avancé l'existence des crédits d'impôt sur le revenu pour justifier leur donation, près de la moitié d'entre eux (45 %) ont signalé qu'ils avaient l'intention ou qu'un autre membre de leur ménage avait l'intention de demander un crédit d'impôt pour leurs dons de charité. Les donateurs qui demandent un crédit d'impôt effectuent plus de dons (4,9 dons en moyenne) et des dons d'un montant supérieur (447 \$ en moyenne) que ceux qui ne demandent pas de crédit d'impôt (2,8 dons et 110 \$).

Le pourcentage de donateurs ayant l'intention de demander un crédit d'impôt pour leurs dons augmente en fonction de leur montant. Parmi les donateurs ayant effectué des dons d'un montant de 231 \$ ou plus,² 76 % ont déclaré qu'ils avaient l'intention ou qu'un autre membre de leur ménage avait l'intention de demander un crédit d'impôt. Ce fait est important parce que les 25 % plus gros donateurs représentent collectivement 82 % de la valeur totale des dons effectués en 2000. Toutefois, bien que la majorité des donateurs appartenant à ce quartile supérieur aient signalé leur intention de demander une déduction fiscale, 18 % d'entre eux seulement ont déclaré que le crédit d'impôt sur le revenu motivait leur don.

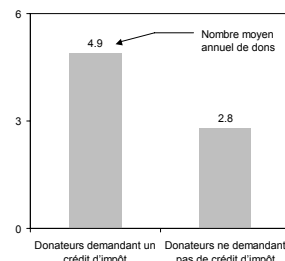
Les caractéristiques des donateurs

Le pourcentage de donateurs ayant l'intention de demander un crédit d'impôt pour leur don varie en fonction des caractéristiques personnelles et économiques des donateurs, telles que l'âge, le niveau d'études et le revenu du ménage. Par exemple, le pourcentage de donateurs demandant un crédit d'impôt augmente en fonction du revenu du ménage - passant du chiffre minimum de 22 % chez les donateurs dont le revenu du ménage est inférieur à 20 000 \$ pour atteindre le chiffre maximum de 67 % chez les donateurs dont le revenu du ménage est égal ou supérieur à 100 000 \$. Des schémas analogues s'observent avec l'âge et le niveau d'études.

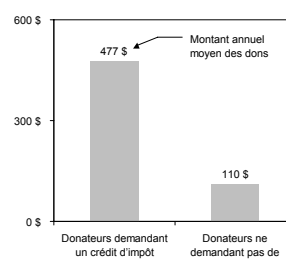
¹ Les estimations de l'ENDBP sont fondées sur les dons de charité et les activités de bénévolat signalés par les Canadiens âgés de 15 ans et plus, au cours d'une période d'un an.

² Les donateurs dont le montant des dons est égal ou supérieur à 213 \$ appartiennent au premier quart, ou au quartile supérieur, des donateurs.

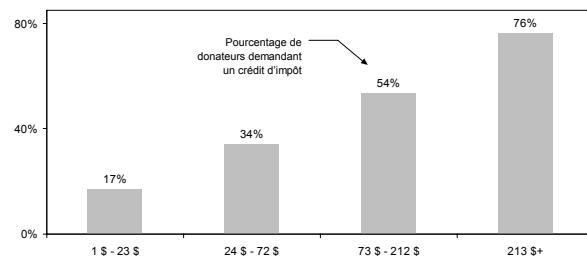
Nombre de dons selon la demande ou la non-demande de crédit d'impôt



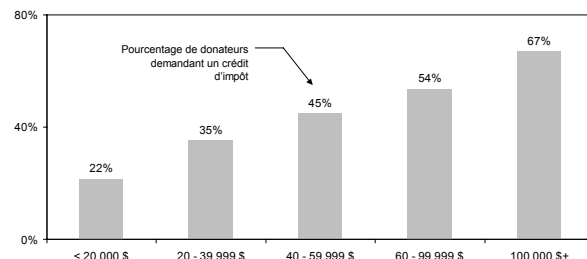
Montant des dons, selon la demande ou l'absence de demande de crédit d'impôt



Montant des dons, selon l'intention de demander un crédit d'impôt



Donateurs demandant un crédit d'impôt, selon le revenu du ménage



Les dons stratégiques

Les donateurs ayant l'intention de demander un crédit d'impôt ont eu tendance à effectuer leurs dons dans le cadre d'une stratégie. Ils ont été beaucoup plus susceptibles de déterminer à l'avance le montant de leurs dons (64 % contre 36 %) et de choisir les organismes qu'ils soutiendraient financièrement (59 % contre 41 %) que les donateurs ne demandant pas de crédit d'impôt. De plus, 56 % des donateurs demandant un crédit d'impôt effectuent régulièrement des dons aux mêmes organismes, contre 44 % de ceux ne demandant pas de crédit d'impôt.

Les donateurs qui font bénéficier certains types d'organismes de leurs dons sont plus susceptibles de demander un crédit d'impôt que les donateurs effectuant des dons au profit d'autres types d'organismes. Près des deux tiers (65 %) des donateurs effectuant des dons au profit des organismes internationaux ont déclaré avoir l'intention de demander un crédit d'impôt. De la même façon, les donateurs au profit des organismes de défense de l'environnement, ainsi que des organismes juridiques, des organismes de défense des intérêts et des organismes politiques étaient plus susceptibles de signaler leur intention de demander un crédit d'impôt (respectivement 63 % et 62 %). Les donateurs au profit des secteurs de la santé, des services sociaux et de l'éducation et de la recherche figurent parmi les donateurs les moins susceptibles de demander un crédit d'impôt (52 % dans chacun de ces secteurs).⁴

Un meilleur crédit d'impôt motiverait-il les donateurs?

Près de la moitié (49 %) des donateurs de l'année 2000 ont signalé que leur contribution financière serait plus importante si les différents paliers de gouvernement leur offraient de meilleurs crédits d'impôt en échange de leurs dons. Les personnes effectuant des dons d'un montant élevé ont davantage tendance à réagir de cette façon. Toutefois, cette réaction ne varie pas de manière évidente avec les facteurs liés au niveau supérieur des dons, tels que l'âge, le niveau d'études et le revenu du ménage. Ce phénomène donne à penser qu'un meilleur crédit d'impôt ne suffirait pas nécessairement à lui seul à augmenter le niveau des dons.

⁴ Le pourcentage des donateurs au profit des associations professionnelles et des syndicats et qui ont l'intention de demander un crédit d'impôt ne peut pas rentrer dans le cadre de cette étude, en raison de la taille limitée de leur échantillon.

Pour plus de renseignements sur les résultats de l'Enquête nationale de 2000 et 1997 sur les dons, le bénévolat et la participation, y compris le texte complet du rapport synthèse *Canadiens dévoués, Canadiens engagés*, visitez notre site web à www.donetbenevolat.ca.

Nous tenons à remercier le Développement des ressources humaines Canada (DRHC) pour l'aide qu'il nous a apportée pour la production de ce feuillet de renseignements.

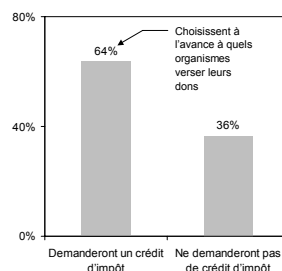
Centre canadien de philanthropie
Programme de recherche
425 avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario), M5G 1T6
téléphone 416.597.2293
télécopieur 416.597.2294

© 2004, Centre canadien de philanthropie

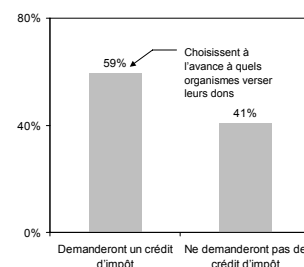
www.donetbenevolat.ca

Nous sommes heureux de recevoir vos réactions à ce matériel de recherche et comment vous l'avez utilisé. Veuillez nous contacter à ccpresearch@ccp.ca.

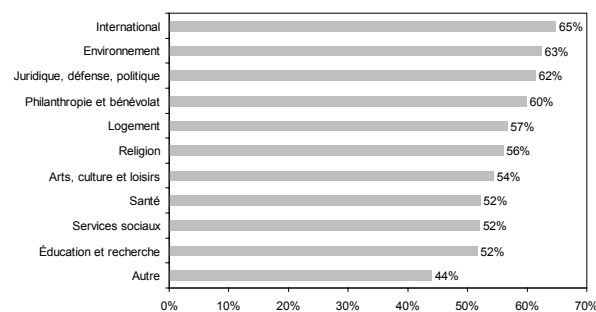
Donateurs déterminant le montant de leurs dons à l'avance



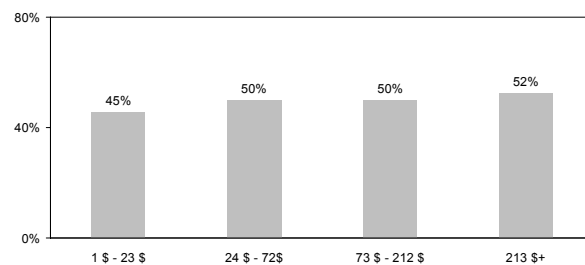
Donateurs qui choisissent à l'avance les organismes auxquels ils vont verser leurs dons



Intention de demander un crédit d'impôt par type d'organisme bénéficiaire de dons



Montant annuel des dons selon le crédit d'impôt



Canadian Centre for Philanthropy™
Le Centre canadien de philanthropie™



VOLUNTEER
BÉNEVOLES
CANADA